



## **DECLARATION LIMINAIRE CAPL** **de MUTATION et COMPTE RENDU** **du 1er septembre 2016**

Tout d'abord, la CGT Finances Publiques tient à témoigner sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par l'attentat survenu à Nice dans la nuit du 14 juillet au 15 juillet, nuit symbolique s'il en est.

Elle tient également à saluer le formidable élan de solidarité de l'ensemble des agents des services publics et, particulièrement celui des personnels de santé qui se sont mis à disposition dès l'attentat connu.

Les syndiqués de la CGT tiennent à affirmer que les valeurs essentielles de notre République doivent être défendues au quotidien. Face à ces actes criminels, toute tentative d'opposition entre citoyens doit être condamnée.

Ensuite, depuis le 9 mars il y a eu 12 journées d'appel à la grève et à manifester pour le retrait de la loi travail. La réponse du gouvernement a été à ce jour une fin de non-recevoir. Les aménagements n'ont pas entamé l'essentiel du projet.

Ainsi la CGT appellera à une manifestation et grève interprofessionnelle le 15 septembre, dans les 3 versants de la fonction publique. L'objectif du gouvernement est d'aligner les carrières, entre autre à travers la mise en place du PPCR et du RIFSEEP, les passerelles entre ministères, tout en conférant des pouvoirs accrus au Préfet.

Pour cela, le préambule est de détruire les règles de gestion élaborées dans les administrations (qui sont un facteur de blocage à la mobilité) pour les remplacer par des directives moins contraignantes.

C'est la remise en cause des statuts particuliers pour permettre la mobilité forcée. C'est ce que la DGFIP a entamé avec le recul du droit à mutation et des règles d'affectation pour 2016 (un projet massif de fusions de RAN).

C'est une remise en cause du droit à mutation pour convenance personnelle à la DGFIP.

La CGT Finances Publiques condamne avec force ce recul.

Comment ne pas faire le lien avec les dizaines de milliers de suppressions d'emplois que nous subissons depuis plus de 10 ans. Les vacances sur Nord-Lille sont de 25.1 et sur Nord-valenciennes sont de -7.6 suite au mouvement général.

Enfin, il est notable que les conditions de travail, l'atmosphère de travail se dégradent.

Pour en venir à la CAPL de ce jour, les documents fournis pour ce mouvement sont pour le moins difficiles à analyser. Gérons-nous la pénurie ?

Nous tenons tout d'abord à dénoncer le nombre toujours aussi importants de collègues affectés ALD, cette gestion est pour le moins discrétionnaire.

Ensuite, la CGT Finances Publiques d'énonce toute suppression de service ou réorganisation (accueil, trésoreries, RAN...) sans que les agents soient avertis en amont en un temps suffisant leur permettant d'organiser leur vie familiale.

La DRFIP Nord fait preuve d'improvisation en lançant des expérimentations. Elle bafoue les droits et garanties des collègues en niant le rôle des représentants du personnel. C'est une nouvelle preuve de manque de considération totale pour les collègues et nos missions.

Nous demandons, par ailleurs, que les mesures de gestion des agents de catégorie C, soient connues dès leur mouvement. Nous rappelons qu'un C ne remplace pas un B.

La CGT Finances Publiques réaffirme ses revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations à la hauteur des besoins
- la suppression des postes à profil (Direction – EDR – STDR ..)
- le pourvoi de tous les postes vacants (absences connues et prévisibles)
- un TAGERFIP de la DRFIP pour les emplois de direction en adéquation avec les charges de ces structures

Enfin, une nouvelle fois nous dénonçons la tenue tardive de cette CAP locale car bon nombre de nos collègues attendent leur résidence d'affectation pour entamer de nombreuses démarches.

## COMPTE-RENDU

Représentants de l'Administration :

Philippe ROMONT, Président de la CAPL

Guillaume SUBLET, Responsable RH

Aurélie DE SAINT JAN, RH

Christelle BACQUET, RH

Antonia TISNE, RH

Florence VANDEWALLE, adjointe RF Lille

La CAP a débuté par la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales.

Ensuite, en préambule, le président de la CAP a évoqué l'actualité et notamment l'attentat de Nice.

Puis, la Direction a apporté quelques réponses :

Un desserrement du calendrier des CAPL est envisageable, notamment en reportant en septembre celle relative aux recours d'évaluations.

Concernant la situation des agents suite à des suppressions d'emplois, la Direction a clarifié les règles à appliquer dorénavant :

- Si dans la commune, il n'existe aucun autre service du même type (même mission - structure), les agents dont le poste est supprimé sont affectés automatiquement en « surnombre » sur la commune.

Ils ne seront plus estampillés « ALD locaux » comme ce fut le cas sur ce projet de mouvement local. Ils n'auront donc pas de fiche de vœux à établir et ne seront pas obligés de participer au projet.

- Si dans la commune, il existe un service semblable :

- S'il s'y trouve un emploi vacant, celui-ci sera proposé en priorité à l'agent en surnombre. Mais ne sera pas automatiquement imposé.

- S'il n'y a pas d'emploi vacant, on retrouve la première situation : l'agent reste en surnombre sur la commune.

La CGT a demandé plus de transparence concernant les souhaits exprimés par les collègues affectés en Direction et plus de finesse quant aux possibilités offertes, afin que les collègues puissent faire leurs choix en toute connaissance.

La CGT a également réclamé un état précis des effectifs en Direction, par service.

La Direction refuse de communiquer les fiches de souhaits pour les B nommés à ces postes, mais le Directeur a plus de latitude quant aux affectations en Direction et leur répartition au sein des Divisions.

Guillaume SUBLET a produit quelques éléments statistiques sur les demandes locales :

**Sur le 591 :**

67 demandes reçues, dont 43 ont obtenu leur 1<sup>er</sup> voeu.

29 demandes reçues en interne, dont 14 ont obtenu leur 1<sup>er</sup> voeu.

**Sur le 592 :**

17 demandes reçues, dont 10 ont obtenu leur 1<sup>er</sup> voeu.

8 demandes reçues en interne, dont 3 ont obtenu leur 1<sup>er</sup> voeu.

**Sur les mesures de gestion, les ALD et les postes en Direction :**

36 contrôleurs mutaient au sein de la Direction (qui est considéré comme un unique service..), 53 sur le 591 et 592 figurent dans la liste des ALD et 20 dans celle des détachements.

La journée s'est passée à évoquer tous les cas particuliers d'agents figurant au mouvement général ou dans les mesures de gestion (ALD, détachements...).

Par ailleurs, cette CAPL devait également évoquer les mesures de gestion des agents de catégorie C qui attendaient depuis la CAPL du 30 juin leur affectation

Suite à notre intervention, la Direction a expliqué ses critères de sélection, notamment en ce qui concerne les candidatures au service RH. (mixage des demandes internes et externes)

Pour les contrôleurs affectés en direction, ces affectations sont en adéquation avec les charges de ces structures selon la Direction.

Après une suspension de séance de plus d'une heure, quelques situations particulières ont pu être résolues, mais à la marge.

**Sur l'ordre du jour de cette CAP, la CGT a de nouveau insisté sur les arbitrages de la Direction qui a souhaité ne pas vider de ses effectifs, certaines Divisions jugées sensibles au détriment du fonctionnement des services territoriaux et de la possibilité pour certains agents de concilier vie privée et vie professionnelle.**

**Vote :**

Pour : Administration

Contre : CGT, Solidaires

Abstention : UNSA, FO